

*Le présent avis a été approuvé par la Cour supérieure de justice de l'Ontario*

**AVIS DE TRANSACTION PROPOSÉE EN RÈGLEMENT D'UN  
RECOURS COLLECTIF**

**Le présent avis s'adresse à toute personne ayant été pupille de la Couronne en Ontario à tout moment dans la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 1966 et le 30 mars 2017 et ayant subi une agression physique ou sexuelle pendant qu'elles étaient pupilles de la Couronne ou auparavant. (« membres du groupe »)**

**Une transaction proposée a été convenue avec le gouvernement de l'Ontario dans le cadre de ce recours collectif. La proposition prévoit une indemnisation maximale de 3600 \$ pour les membres du groupe, soit d'anciens pupilles de la Couronne ayant subi une agression physique ou sexuelle pendant qu'ils étaient pupilles de la Couronne ou auparavant.**

Cette poursuite n'a pas pour but d'obtenir des sommes auprès des auteurs des actes en cause. La poursuite se rapporte à l'allégation selon laquelle le gouvernement aurait l'obligation d'envisager et, s'il y a lieu, de faire une demande pour obtenir des prestations particulières au nom des pupilles de la Couronne qui ont été victimes d'actes criminels, ou de réclamer des dommages-intérêts dans le cadre d'actions civiles introduites au nom des pupilles de la Couronne. La poursuite en justice et la transaction n'ont pas d'incidence sur votre capacité à poursuivre quiconque vous a agressé.

Si vous avez choisi de vous retirer du recours collectif, le règlement n'aura pas d'effet sur vous.

Une audience aura lieu le **12 mai 2021** avec pour objet de décider si la transaction proposée pour régler la poursuite en justice doit être approuvée. L'audience se déroulera en mode virtuel.

Il n'y a actuellement aucun fonds disponible. Si le tribunal approuve la transaction et que vous participez à la poursuite en justice, vous pourrez faire une réclamation.

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter <https://OntarioCrownWardClassAction.ca> ou communiquer avec Epiq Global au 1-877-739-8936, ou par courrier électronique au [info@ontariocrownwardclassaction.ca](mailto:info@ontariocrownwardclassaction.ca).

Les avocats représentant les membres du recours collectif appartiennent au cabinet Koskie Minsky LLP. Vous pouvez également communiquer avec Koskie Minsky LLP au 1.866.778.7985, ou par courrier électronique au [OCWclassaction@kmlaw.ca](mailto:OCWclassaction@kmlaw.ca).